

Trousse d'information en sécurité civile



Lettre, colis ou objet suspect : tout ce que vous devez savoir

Prévention

- Préparer sa trousse d'urgence : la Sécurité civile vous informe

Catastrophes naturelles


- Préparez-vous aux inondations
- Attention aux feux de forêt
- Quand la terre tremble
- Les vents violents

Situations dangereuses

- Les pannes de courant en hiver
- Pour échapper au feu
- Survivre en forêt
- Travaux sur les champs de glace (PDF, document produit par la CSST)

À avoir sous la main!

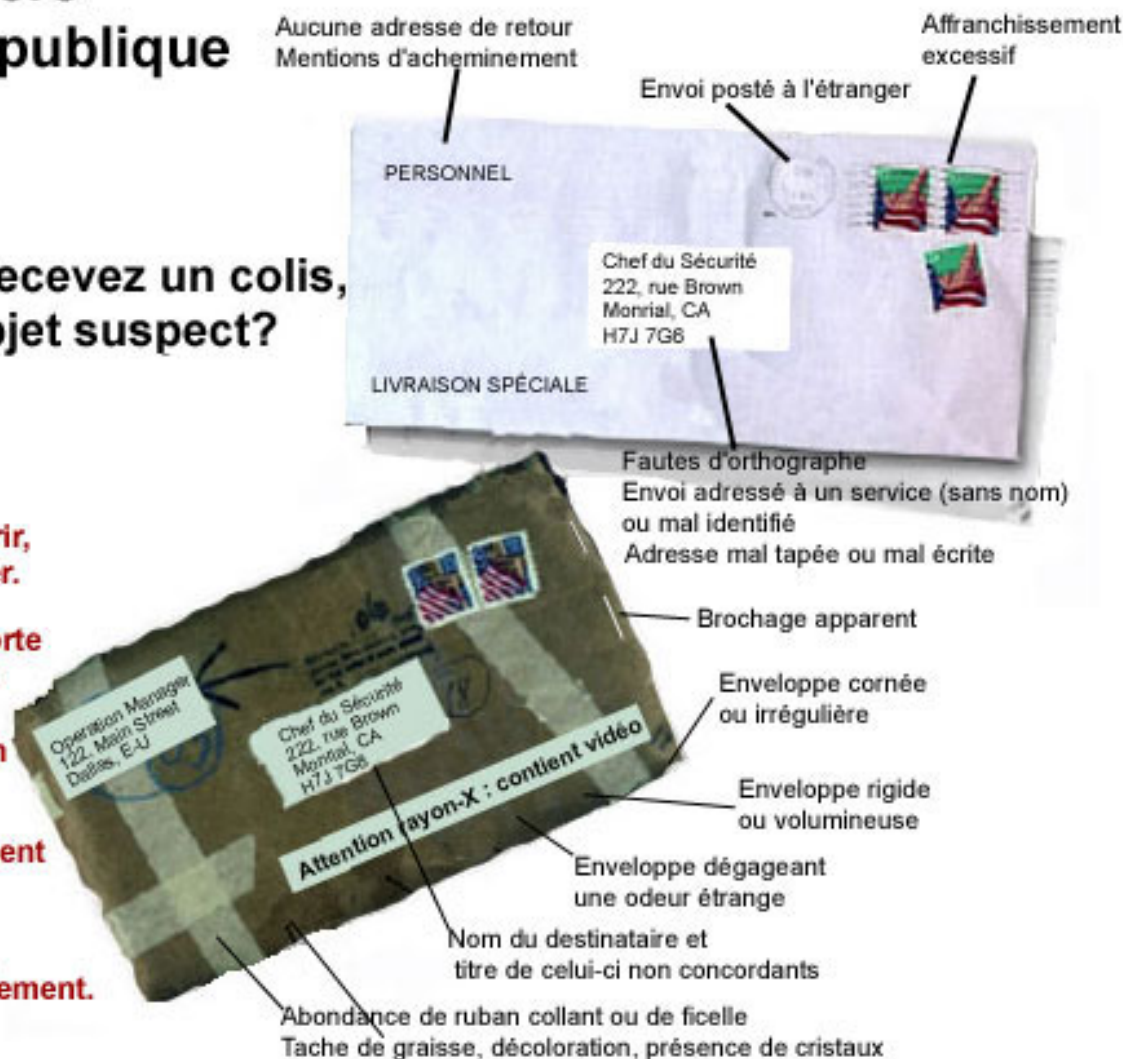
- Les bureaux de la sécurité civile

 2002-04-05 10:38

Avis du ministère de la Sécurité publique

Que faire si vous recevez un colis, une lettre ou un objet suspect?

1. Évitez de paniquer.
2. Ne le déplacez pas.
3. Abstenez-vous de l'ouvrir, de le sentir ou d'y goûter.
4. Si possible, fermez la porte de la pièce où se trouve la lettre ou l'objet et mettez-le dans un sac en plastique.
5. Lavez-vous soigneusement les mains avec de l'eau chaude et du savon.
6. Appelez le 911 immédiatement.



Si l'envoi est ouvert ou s'il présente un risque...

D'explosion (bombe)

Évacuez immédiatement l'édifice
Appelez le 911

Radioactif

Ne vous exposez pas
Ne le manipulez pas
Gardez vos distances
Évacuez les lieux
Appelez le 911

Biologique ou chimique

Isolez-le
Ne le manipulez pas
Appelez le 911
Lavez-vous les mains au savon et à l'eau chaude

Numéros utiles


- 911 : là où le service est disponible
- No tél. du corps policier le plus près dans les autres cas



- 911 : là où le service est disponible

- No tél. du corps policier le plus près dans les autres cas

Présentation visuelle adaptée du matériel du FBI.

Québec 

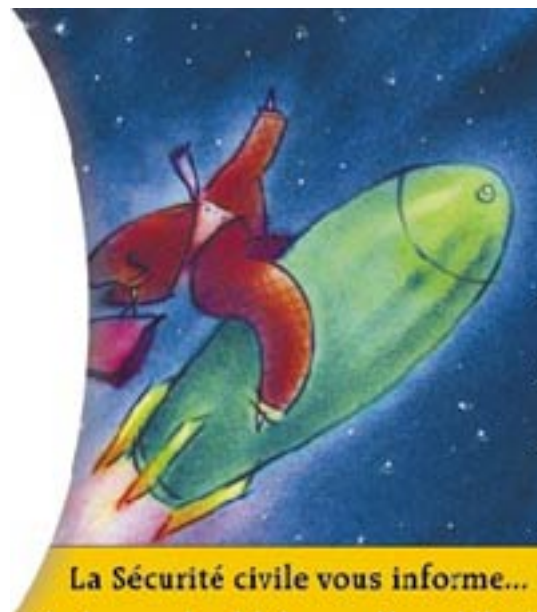
© [Gouvernement du Québec](#), 2001

Préparer sa trousse d'urgence

Trousse d'urgence POUR UNE PERSONNE

(Sac à dos pour garder et transporter la trousse d'urgence)

- lampe de poche;
- radio portatif à piles;
- piles de rechange pour la lampe de poche et la radio;
- trousse de premiers soins;
- bougies et allumettes ou briquets;
- jeu de clés pour la voiture et la maison;
- documents importants : pièces d'identité, passeport, carte d'assurance-maladie, carte de guichet automatique, cartes de crédit, polices d'assurance habitation et automobile, etc.;
- aliments et eau embouteillée (voir liste de provisions);
- vêtements et chaussures (un rechange de vêtement par personne);
- couvertures ou sacs de couchage (une couverture ou un sac par personne);
- papier hygiénique et autres articles d'hygiène personnelle (brosse à dents, dentifrice, soie dentaire, débarbouillette, serviette, savon, shampooing, etc.);
- médicaments (conserver une réserve d'environ une semaine de médicaments dans votre trousse, avec copie de vos prescriptions pour les médicaments et les lunettes);
- sifflet (au cas où vous auriez besoin d'attirer l'attention);
- livres, jeu de cartes, jeux de société, etc. (quantité raisonnable facile à transporter);
- bloc-notes et crayons;
- liste de numéros de téléphone (écoles, garderie, parents, etc.);
- argent de poche avec de la monnaie pour téléphoner.



Songez aux besoins particuliers des membres de votre famille. Ajoutez tout ce qui vous est nécessaire. Voici quelques suggestions :

Bébés, jeunes enfants :

- couches;
- biberons;
- lait en boîte;
- jouets;
- crayons à colorier et papier.

Jeunes :

- chandail chaud;
- bas de laine;
- baladeur et piles de rechange;
- jeux;
- papier et crayons;

Personnes âgées :

- toutes les prescriptions médicales et visuelles;
- numéros de téléphone du ou des médecins traitants;
- une couverture de laine additionnelle.

Autres membres de la famille :

- médicaments;
- ordonnances médicales;
- lunettes de rechange.

- objets personnels (photos, toutou, etc.);
- livres de lecture ;
- sifflet (trois petits coups de sifflet est le signal international de détresse).

Provisions D'URGENCE

Gardez à la portée de la main suffisamment d'eau et de nourriture pour subvenir à vos besoins pendant trois jours. Choisissez des aliments qui se conservent sans réfrigération.

- *Eau*
 - eau potable : au moins un litre par personne par jour.
- *Aliments*
 - conserves : soupes, ragoûts, fèves au lard, pâtes, viande, volaille, poisson, légumes et fruits;
 - craquelins et biscottes;
 - miel, beurre d'arachide, sirop, confitures, sel et poivre, sucre, café instantané, thé, chocolat.
- *Équipements*
 - couteaux, fourchettes et cuillères;
 - verres et assiettes jetables;
 - ouvre-boîtes manuel, ouvre-bouteilles;
 - réchaud et combustible (Suivez le mode d'emploi du fabricant. N'utilisez jamais un barbecue à l'intérieur);
 - allumettes à l'épreuve de l'eau et sacs à ordures de plastique.

Trousse d'urgence POUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

- cage de transport (y inscrire le nom de l'animal et les coordonnées du propriétaire);
- nourriture pour environ 1 semaine;
- plats pour la nourriture et l'eau;
- collier avec plaque d'identification et laisse;
- carnet de santé, médicaments (si nécessaire);
- 1 ou 2 jouets;
- couverture;
- sacs pour ramasser les petits besoins.


Trousse d'urgence IDÉALE POUR L'AUTOMOBILE

- pelle;
- sable, sel anti-glace ou litière pour chat;
- bandes de traction;
- chaîne de remorquage;
- boussole;
- chiffon et essuie-tout
- lanterne d'avertissement ou fusées éclairantes;
- vêtements et chaussure de rechange;
- aliments d'urgence;
- hache ou hachette;
- câbles de survoltage;
- grattoir et brosse;
- cartes routières;
- allumettes et bougie dans une boîte de fer blanc ou un sac en plastique (utile pour se réchauffer les mains, réchauffer une boisson ou s'éclairer);
- extincteur;
- alcool méthylique (pour dégivrer les conduites de carburant et le pare-brise);

- lampe de poche et piles;
- trousse de premiers soins avec sécateur pour les ceintures de sécurité;
- couverture.

Soyez créatifs et prévoyants :

- Les grands sac à ordures de couleur orange peuvent devenir d'excellents imperméables.
- Gardez les provisions dans un endroit accessible.
- Remplacez les conserves et les provisions sèches une fois par année.
- Assurez-vous que votre réservoir d'essence est toujours à moitié plein.
- Etc.

 2001-11-07 14:28

Québec 

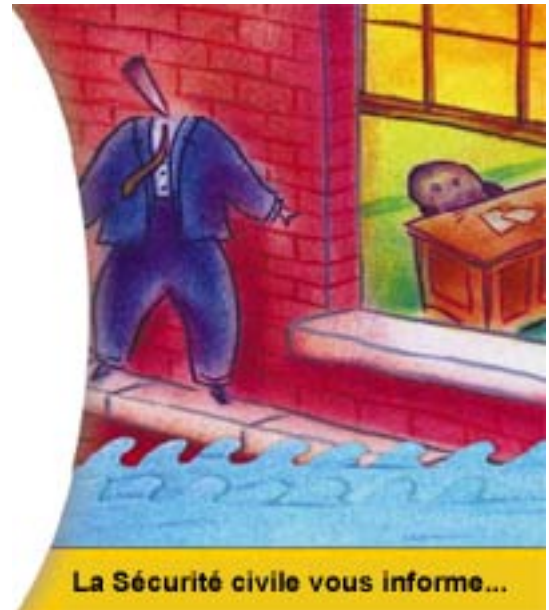
© Gouvernement du Québec, 2001

Préparez-vous aux inondations

Au Québec, les caprices du climat peuvent produire des inondations à n'importe quel moment de l'année. Dans certaines régions, le phénomène fait partie intégrante des habitudes saisonnières. Pourtant, chaque année, des gens se font surprendre, même si les signes avant-coureurs sont souvent évidents. On peut limiter les dégâts et les inconvénients en prenant certaines précautions élémentaires et en se préparant soigneusement à faire face à une inondation et ses conséquences. Chacun est d'abord responsable de sa sécurité et de celle de ses proches et c'est dans cette optique qu'il faut envisager les inondations.

Avant que L'EAU MONTE

Informez-vous des risques d'inondation auprès de votre municipalité. Toutefois, rappelez-vous que ce n'est pas parce que, selon les statistiques, une inondation se produit tous les cent ans que vous ne risquez pas d'être inondé avant. C'est pourquoi vous devriez vous informer du plan d'urgence de votre municipalité et vous préparer, avec les vôtres, à pouvoir contribuer lorsqu'il sera exécuté.



Ensuite, assurez-vous d'avoir en main tout ce dont vous pourriez avoir besoin en cas d'urgence : lampe de poche, radio et piles, vivres, médicaments et matériel de premiers soins.

Lorsqu'un avertissement d'inondation est émis, montez du sous-sol tous les objets qui peuvent être déplacés et rangez-les à l'étage supérieur, bien au sec.

Obstruez les conduites d'égout du sous-sol. Fermez ensuite le commutateur principal. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton pour couper le courant.

Pendant une INONDATION

Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités le demandent. Emportez votre trousse de survie, des vêtements chauds et des imperméables ainsi que les papiers d'identité de tous les occupants.

Si vous ne vous rendez pas à un centre d'accueil de la municipalité, informez les responsables municipaux de l'endroit où l'on pourra vous joindre. Écoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation.

Évitez de vous déplacer en véhicule dans une région inondée. Si vous avez à le faire, conduisez prudemment. Si le moteur cale, il vaut mieux abandonner votre véhicule, car vous pourriez être emporté par les flots.

Après que L'EAU S'EST RETIRÉE

L'eau qui envahit les maisons durant une inondation est généralement très contaminée. Au retour, faites d'abord

vérifier l'installation électrique et les appareils de chauffage par des spécialistes.

- Assurez-vous ensuite que l'eau de l'aqueduc est potable et attendez au moins une dizaine de jours avant de consommer l'eau d'un puits. Si vous avez le moindre doute, faites-la analyser.
- Nettoyez les pièces contaminées par l'inondation et stérilisez les articles de cuisine à l'eau bouillante.
- Jetez tous les aliments et les médicaments qui ont été touchés par l'eau contaminée.

Faites un inventaire complet des dommages et informez-en la municipalité, de même que votre assureur.

Que ce soit pour une demande à votre assureur ou pour une demande d'assistance financière au ministère de la Sécurité publique, conservez toutes les pièces justificatives comme les reçus et les preuves d'achat. Prenez également des photos ou une bande vidéo des biens qui ont été endommagés.


Un grand MÉNAGE

Faites attention à la moisissure, car elle peut causer d'importants problèmes de santé. Des odeurs de moisi, de terre ou d'alcool, de même que des taches vertes ou noires sur les matériaux vous indiquent la présence de moisissure.

Vous devez alors retirer l'eau et jeter tous les matériaux absorbants comme le placoplâtre et la laine minérale, les tapis, le bois pressé, etc. Désinfectez ensuite les surfaces qui ont été en contact avec l'eau de la crue avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel pour 4 parties d'eau). Assurez-vous également de ventiler abondamment les pièces afin d'abaisser l'humidité ambiante à un niveau acceptable.

Si vous avez des problèmes de santé, consultez votre médecin sans tarder. Pour plus d'information, contactez votre municipalité ou votre CLSC.

Pour de l'information plus détaillée, téléphonez à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au numéro sans frais 1 800 668-2642.

 2001-11-06 15:04



© Gouvernement du Québec, 2001

Attention aux feux de forêt

Si vous habitez une zone boisée, vous savez que la belle saison, de mai à septembre, est aussi la saison des feux de forêt. Qu'ils soient d'origine naturelle ou causés par les activités humaines, les feux de forêt sont un fléau contre lequel chacun a la responsabilité de se protéger de façon préventive en posant les bons gestes le moment venu.



En période DE SÉCHERESSE

Nettoyez les abords de la maison en éliminant ou en éloignant tout ce qui peut brûler et propager le feu : bois de chauffage, herbes sèches et buissons, jouets, etc.

- Grillagez la cheminée et tous les conduits de fumée.
- Branchez un tuyau d'arrosage.
- S'il n'y a pas d'aqueduc, faites une provision d'eau dans une citerne.
- Établissez, avec tous les membres de la famille, un plan d'évacuation et prévoyez un lieu de rassemblement.

Informez-vous auprès des autorités municipales ou du Service d'incendie de votre localité sur la marche à suivre en cas de feux de forêt ou d'évacuation.

- Entendez-vous avec vos voisins pour vous entraider en cas d'urgence.
- Restez à l'écoute des médias pour connaître les conditions et vous préparer lorsque le risque d'incendie de forêt se précise.

En cas D'ÉVACUATION

- Si le temps le permet, arrosez abondamment le terrain autour de votre maison, de même que le toit, au moyen d'un tuyau ou de gicleurs.
- Débranchez les entrées de gaz propane ou de gaz naturel.
- Coupez l'alimentation électrique.

- Mettez vos objets de valeur et vos souvenirs de famille, comme les albums de photos, en lieu sûr ou emportez-les avec vous.
- Rassemblez tous les membres de votre famille et rendez-vous à l'endroit prévu au plan.
- Si vous décidez de vous rendre chez des amis ou des parents à l'extérieur de la zone menacée, avertissez les autorités municipales de l'endroit où l'on peut vous joindre.

Pour RESPIRER

- Si l'incendie se rapproche ou que les vents poussent une épaisse fumée dans votre direction, respirez à travers un linge mouillé. Montrez aux enfants la façon de tenir le linge pour éviter d'inhaler la fumée.
- Les personnes qui ont des problèmes de santé, particulièrement des maladies cardiaques ou pulmonaires, doivent se rendre à un centre d'accueil dès l'apparition de la fumée.
- Pour en savoir plus long et pour avoir des directives bien adaptées à votre région, informez-vous auprès de votre Service d'incendie.



2001-11-06 16:22

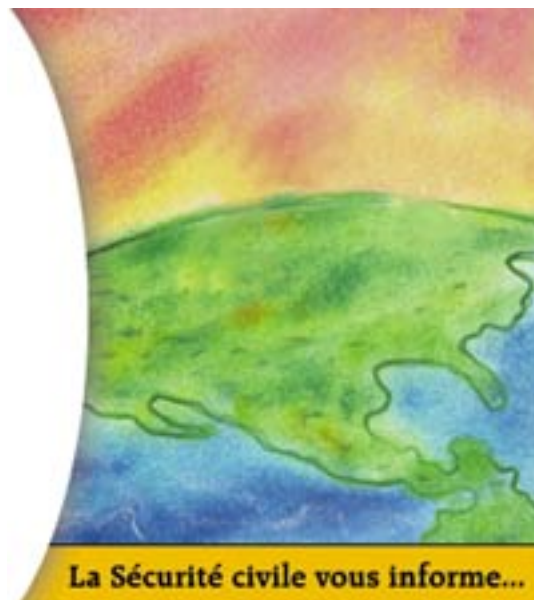
Québec 

© Gouvernement du Québec, 2001

Quand la terre tremble

Pour vous PRÉPARER

- Comme pour la prévention des incendies, préparez un plan d'évacuation, faites-le connaître à tous ceux qui habitent la maison et pratiquez-le.
- Veillez à ce que chaque membre de votre famille sache quoi faire à la maison, à l'école ou si le séisme sépare un ou plusieurs membres de la famille.
- Mettez vous d'accord sur un lieu de rencontre s'il est impossible de rentrer à la maison.
- Assurez-vous que chaque membre de votre famille sait comment utiliser un extincteur.
- Suivez un cours de premiers soins, y compris la réanimation cardio-respiratoire (RCR).
- Assurez-vous de pouvoir survivre en conservant en lieu sûr des vivres pour trois ou quatre jours, des médicaments, une lampe de poche, des chandelles, des allumettes et une radio. Prévoyez au moins quatre litres d'eau par personne.
- Si votre maison est équipée d'appareils au gaz naturel ou reliée à un réservoir de propane extérieur, assurez-vous que tout est solidement arrimé et que les conduites ne peuvent se briser.



Quand la TERRE TREMBLE

- Si vous êtes à l'intérieur, restez-y. Ne vous précipitez pas dehors.
- Abritez-vous sous une table, un bureau ou un autre meuble solide et agrippez-vous-y.
- Mettez-vous en position accroupie le long d'un mur intérieur si vous êtes dans un corridor .
- Tenez-vous loin des fenêtres, des miroirs, des cloisons de verre, des foyers, des bibliothèques en hauteur et des appareils d'éclairage.
- Protégez votre tête et votre visage en tout temps.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et protégez-vous le cou et la tête.
- Si vous êtes dans un endroit public encombré, essayez de vous réfugier quelque part en faisant attention de ne pas vous faire piétiner.
- Si vous êtes dans un centre commercial, éloignez-vous des fenêtres, des puits de lumière et des rayons chargés d'objets lourds. Essayez de vous réfugier dans le magasin le plus proche.

Les tremblements de terre de forte intensité sont rares au Québec. Pourtant, nous ne sommes pas à l'abri des secousses qui peuvent se produire à n'im-porte quel moment. Il est impossible de prédire les tremblements de terre, encore moins de les prévenir. Mais comme vous êtes en grande partie responsable de votre propre sécurité, vous pouvez dès maintenant poser des gestes pour protéger votre vie et celle des vôtres en cas de séisme.

- Si vous êtes à l'école, glissez-vous sous un pupitre ou une table et tenez fermement le meuble. Détournez-vous des fenêtres.
- Si vous êtes dans un autobus, restez assis jusqu'à ce que l'autobus s'arrête.
- Si vous êtes dehors, éloignez-vous des maisons et des édifices, des lignes électriques et des autres

structures comme les grands panneaux-réclame.

- Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous en bordure de la route, en évitant les ponts, les viaducs et les voies surélevées.

Après le CHOC

- Vérifiez si vous êtes indemne, de même que les autres personnes près de vous. En cas de blessures, administrez les premiers soins appropriés.
- Vérifiez si votre maison a subi des dommages structurels ou autres. Si vous soupçonnez que votre maison n'est pas sûr, n'y pénétrez pas.
- Ne tirez pas la chasse d'eau si vous soupçonnez que les conduites d'égouts sont endommagées.
- Si l'eau courante est encore disponible immédiatement après le tremblement de terre, remplissez une baignoire et d'autres récipients au cas où l'eau serait coupée plus tard.
- Si c'est le cas, assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de gaz chez-vous. Si oui, coupez l'alimentation, ouvrez les fenêtres et quittez la maison. Surtout, n'allumez pas d'allumettes ni de briquets.
- N'entrez pas dans un édifice à moins d'être certain qu'il n'a pas subi de dommages importants.
- Écoutez les consignes des autorités municipales ou de la Direction de la sécurité civile à la radio et n'utilisez le téléphone qu'en cas d'urgence.
- Si vous devez quitter votre domicile, emportez votre trousse d'urgence. Affichez dans un endroit visible un message indiquant où l'on peut vous trouver.



2001-11-06 15:15

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2001

Les vents violents

Vous avez probablement assisté à des violentes tempêtes, en hiver comme en été, et vous en connaissez sans doute les effets. Mais vous êtes-vous déjà demandé ce que vous feriez si une violente tempête, une tornade ou même un ouragan, sévissait dans votre municipalité? Les fortes pluies et les vents violents qui les accompagnent peuvent causer des dégâts matériels importants et mettre en danger des vies humaines. Savez-vous quoi faire pour protéger votre famille et vos biens? Voici quelques conseils que vous aurez peut-être un jour à mettre en pratique.



Avant la TEMPÊTE

- Soyez à l'écoute des messages d'alerte météorologique.
- Ayez votre trousse d'urgence toujours prête et facilement accessible.
- Repérez les endroits où vous réfugiez avec votre famille.
- Convenez, avec votre famille, d'un lieu de rassemblement sûr après la tempête.
- Élaguez les branches d'arbres mortes et abattez les arbres morts.
- Attachez solidement tout ce que le vent pourrait arracher ou emporter, tel que meubles de jardin, boîtes à ordures, antennes paraboliques, etc.


Pendant la TEMPÊTE

- Descendez au sous-sol, et abritez-vous sous un meuble massif. Si votre maison n'a pas de sous-sol, abritez-vous dans une petite pièce centrale (corridor, salle de bain, garde-robe).
- Ne restez pas dans une maison mobile, car elle pourrait être emportée par le vent.
- Évitez les grandes salles, comme les arénas, les amphithéâtres et les gymnases.
- Évitez de vous tenir près des ouvertures et fenêtres, et tournez-leur toujours le dos.
- Si vous êtes à l'extérieur, couchez-vous face contre terre dans un fossé ou un repli de terrain, en protégeant votre tête avec vos mains.

Après que LE VENT S'EST CALMÉ

- Portez attention aux objets qui ont pu tomber et se briser : verre, tôle, vaisselle, etc.
- Tenez toujours pour acquis que les fils électriques sont sous tension même s'ils sont par terre.
- N'entrez jamais dans un édifice endommagé par la tempête.

- Soyez attentif à la qualité de l'eau potable.

 2001-11-06 14:15

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2001

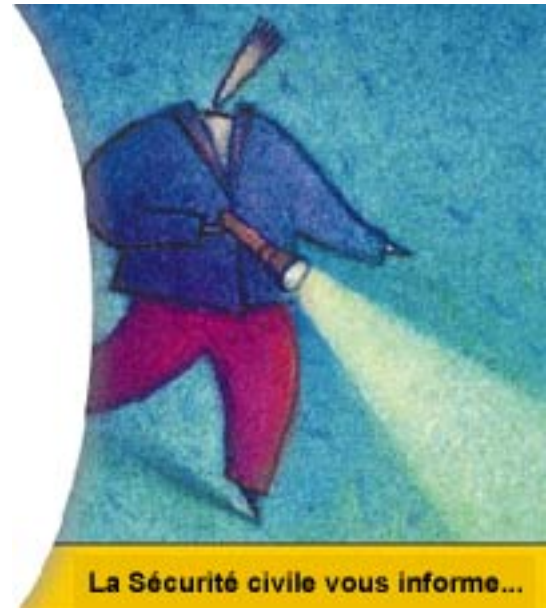
Les pannes de courant en hiver

À l'approche DE L'HIVER

Si vous avez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous de bois de chauffage pour vous assurer une autonomie d'environ sept jours. Faites ramoner la cheminée et vérifiez tous les conduits d'évacuation de la fumée. Dans un endroit sûr, entreposez le matériel qui vous sera essentiel en cas de panne :

- lampe de poche;
- radio à piles;
- chandelles ou lampe à l'huile et combustible;
- réchaud à fondue et alcool.

Informez-vous sur la façon de drainer la tuyauterie de votre maison, en demandant l'avis d'un plombier si nécessaire. Cela vous évitera des bris coûteux si votre maison est privée de chauffage durant un certain temps. Prévoyez un endroit, chez des parents ou des amis, où vous pourriez vous réfugier en cas de panne prolongée.



Pendant LA PANNE

- Gardez votre calme et prévenez Hydro-Québec de la panne.
- Tenez-vous informé de la situation en suivant les bulletins de nouvelles à la radio.
- Si les portes et les fenêtres sont bien fermées, votre maison restera chaude pendant plusieurs heures.
- Éteignez tous les appareils électriques, sauf une lampe par étage.

Si la panne est DE LONGUE DURÉE

Il faut protéger la tuyauterie en enveloppant l'entrée d'eau et en purgeant les tuyaux. Il faut fermer la valve d'entrée, ouvrir la valve de vidange et tous les robinets, y compris le drain du chauffe-eau. Mettez aussi de l'antigel dans les toilettes et les renvois d'éviers et de lavabos.

Ne vous entêtez pas à rester dans une maison sans chauffage. Si vous n'avez pas d'endroit où vous réfugier, communiquez avec votre municipalité pour obtenir de l'information sur les lieux d'hébergement.

Avant de partir, fermez l'interrupteur principal de la maison et laissez une lampe de poche près de la boîte à fusibles.

Quand le COURANT EST RÉTABLI

- Ouvrez l'arrivée d'eau, laissez l'air s'échapper de la tuyauterie et fermez un à un les robinets.
- Emplissez le chauffe-eau avant de le remettre en marche.

Les interruptions de courant de courte durée sont fréquentes en hiver. Mais aucune région n'est à l'abri d'une panne prolongée. Un inconfort passager peut alors devenir une véritable menace pour la sécurité. Il appartient à tout adulte de se prémunir contre les risques qu'entraînent les pannes prolongées, notamment en prenant certaines précautions élémentaires.

- Attendez quelques minutes avant de remettre en marche les appareils électriques, surtout les appareils de chauffage, afin de ne pas créer une demande trop forte qui risquerait de provoquer une autre panne générale.


Si vous possédez UNE GÉNÉRATRICE

- Fermez le contact avec l'interrupteur principal avant de brancher la génératrice.
- Installez la génératrice à l'extérieur, sur une base surélevée et non par terre, en l'abritant des intempéries.
- Assurez-vous que les gaz d'échappement ne reviennent pas dans la maison par une fenêtre ou un soupirail.
- Les câbles ne doivent pas traîner dans une flaque d'eau et les pinces de branchement doivent être solidement fixées aux bornes de la boîte à fusibles. Dans le doute, consultez votre fournisseur et faites un essai avant qu'une vraie panne ne survienne.
- Ne dépassez pas la capacité de l'appareil en utilisant trop d'électricité.
- Arrêtez la génératrice et laissez-la refroidir avant de refaire le plein.

Quand le courant est rétabli, arrêtez la génératrice et débranchez-la avant de remettre le courant par l'interrupteur principal de la maison.

Prenez GARDE...

N'utilisez jamais de chauffage improvisé comme les poêles et les chaufferettes de camping, les poêles au propane ou au charbon de bois ou les appareils conçus pour chauffer des espaces industriels. Le monoxyde de carbone que ces appareils dégagent est un gaz mortel et il est vaut mieux quitter la maison que de mettre en danger votre vie et celle des vôtres.

 2001-11-06 15:28

Québec 

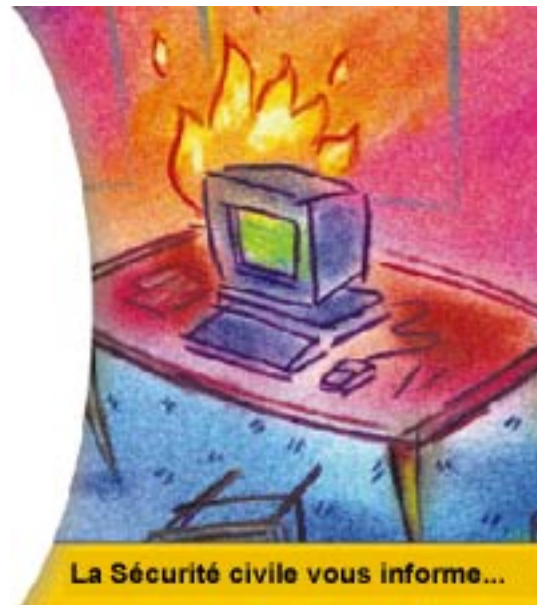
© Gouvernement du Québec, 2001

Pour échapper au feu

Il vaut mieux AGIR AVANT

Les feux de cuisson et les articles de fumeur sont les causes de la presque totalité des incendies dans des résidences privées.

- Installez un bon extincteur près de la cuisinière et apprenez à vous en servir.
- Ne laissez JAMAIS des aliments, surtout de l'huile, chauffer sans surveillance sur la cuisinière.
- Mettez les articles de fumeur hors de la portée des enfants et ne fumez JAMAIS au lit.
- Installez un avertisseur de fumée à chaque étage et dans chaque pièce fermée. Vérifiez-le une fois par mois, changez la pile une fois par année ou plus souvent si nécessaire et remplacez vos avertisseurs tous les cinq ans.
- Entrez les liquides inflammables comme la peinture, les solvants et autres, loin des sources de chaleur et souvenez-vous que les réservoirs d'essence et de propane doivent absolument être entreposés à l'extérieur.
- Établissez un plan d'évacuation, faites-le connaître à tous les membres de la famille et pratiquez-le.
- Prévoyez un lieu de rassemblement, chez un voisin par exemple, où tous devront se rendre en cas d'évacuation.
- Dressez un inventaire de vos biens, avec photos ou bandes vidéo, et gardez-le à l'extérieur en lieu sûr. Cela vous facilitera les réclamations, le cas échéant.




Si le FEU PREND...

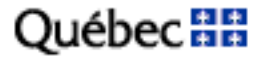
- Si vous détectez l'incendie à ses débuts et que vous avez un extincteur, déchargez-le en visant la base des flammes; cependant, c'est inutile si le feu a eu le temps de progresser.
- Isolez l'incendie en fermant la pièce où le feu a pris.
- Avant de pénétrer dans une pièce, touchez le haut de la porte pour vérifier s'il y a du feu de l'autre côté.
- Faites sortir calmement mais rapidement tous les membres de la famille.
- Si le feu se déclare la nuit, enveloppez-vous de couvertures plutôt que de chercher vos vêtements.
- Rendez-vous à l'endroit prévu au plan et appelez les pompiers. Le feu n'épargne rien ni personne. Même si vous pensez que ça n'arrive qu'aux autres, sachez que le feu détruit chaque année, au Québec, l'équivalent d'une ville de 18 000 habitants, sans compter les dizaines de morts et de blessés qui payent très cher un manque de prudence. Le risque est bien réel et la prévention des incendies est une responsabilité qui revient d'abord à chaque personne. En matière d'incendie, vous êtes le premier responsable de votre sécurité et de celle de vos proches.

Quand le FEU EST ÉTEINT

N'entrez pas dans une maison où s'est produit un incendie. La structure pourrait être endommagée et vous risquez de vous blesser gravement.

Informez votre municipalité de l'endroit où vous vous trouvez, pour qu'on puisse vous joindre et aussi vous faire connaître l'aide qu'on peut vous apporter à court terme en cas de sinistre. Informez vos assureurs et conservez tous les reçus des achats que vous effectuerez et des dépenses faites pour vous loger temporairement.

 2001-11-06 15:40



© Gouvernement du Québec, 2001

Survivre en forêt

Il est plus facile qu'on ne le pense de se perdre en forêt, et c'est particulièrement vrai pour les enfants. Si cela vous arrive, vous devrez penser à survivre et à faciliter la tâche à ceux qui partent à votre recherche. Si vous vous préparez à cette éventualité vous augmenterez considérablement vos chances de survie. D'ailleurs, comme adulte, vous êtes le premier responsable de votre propre sécurité. Et si vous avez des enfants, c'est une de vos responsabilités que de profiter de chaque excursion en forêt pour initier vos enfants à la survie. Qui sait, un jour, cela pourrait faire toute la différence...



Avant de PARTIR

Que vous partiez en camping ou pour une simple promenade, informez quelqu'un de vos intentions. Une fois installé pour camper, laissez un mot écrit sur le pare-brise de votre voiture, en bordure du bois ou encore bien en vue dans votre tente. Évitez de vous aventurer seul en forêt : en groupe, les chances de survie sont bien meilleures, pour les adultes comme pour les enfants.

Voici un bon truc : prendre les empreintes des chaussures des enfants avant de partir; cela pourrait aider à les retrouver. Étendez une feuille de papier d'aluminium sur une serviette épaisse et placez-y l'enfant avec ses chaussures. Prenez une empreinte pour chaque paire de chaussures que l'enfant portera en camping.

Habillez-vous COMME IL FAUT

Assurez-vous d'avoir des vêtements chauds, confortables, de solides chaussures et un bon chapeau. C'est par la tête que l'on garde ou que l'on perd sa chaleur. Les beaux après-midi d'été sont souvent suivis de nuits fraîches. Il faut le prévoir.

Attendez-vous toujours à ce qu'il pleuve. Apportez des sacs à ordures, de préférence jaunes ou orange. Ils prennent peu de place et peuvent rapidement se transformer en imperméables, si on y pratique des trous pour la tête et les bras. De plus, leur couleur est facilement repérable dans le bois. Pour les jeunes enfants, mettre une ceinture ou une ficelle à la taille pour empêcher le sac de remonter et d'entraver leur respiration.

Soyez BIEN ÉQUIPÉ

Vérifiez votre poêle de camping, votre provision de combustible, vos allumettes imperméables, votre lampe de poche. Ajoutez du chasse-moustiques, c'est essentiel dans certaines régions, surtout au début de l'été. Essayez, par une journée ensoleillée, d'allumer un feu avec une loupe, juste pour voir.

Apportez aussi une trousse de premiers soins. L'Ambulance Saint-Jean en offre qui sauront répondre à vos besoins. Ajoutez un bon canif, une boussole dont vous savez vous servir, quelques aliments déshydratés, une gourde d'eau potable, une corde ou de la grosse ficelle, très utile pour construire un abri. Vous trouverez dans des ouvrages sur la survie des listes complètes d'équipement. Si vous avez l'intention d'aller en forêt, vous devriez les consulter et mettre leurs conseils en application.

Savoir VIVRE EN FORÊT

Grattez le sol à l'endroit où vous voulez faire du feu, jusqu'au sable ou à la terre. Ne laissez jamais un feu sans surveillance, et assurez-vous qu'il est parfaitement éteint avant de partir.

Montrez aux enfants les limites à ne pas dépasser, que ce soit sur la terre ou dans l'eau. Sachez reconnaître les plantes vénéneuses et ne vous en approchez pas.

Faites de même avec les animaux sauvages, surtout les ours qui semblent si gentils. Ils sont généralement accompagnés d'une ourse adulte qui n'entend pas à rire.

D'habitude, les ours sont plutôt timides et ne tiennent pas tellement à la compagnie des humains. Mais évitez tout de même de les attirer : ne leur donnez jamais de nourriture, ne laissez jamais traîner de restes de table ou d'eau de vaisselle. Si vous allez dans une région où l'on signale leur présence, faites du bruit en marchant et apportez un avertisseur de bateau (avec une canette d'air comprimé). Ces engins produisent un son strident qui pourra effrayer un ours trop curieux.

Si vous rencontrez un ours, restez calme et attendez qu'il s'éloigne. S'il reste sur place, n'envahissez pas son territoire et retirez-vous doucement. S'il fonce sur vous, couchez-vous, roulez-vous en boule et ne bougez pas. C'est la meilleure manière pour qu'il se désintéresse de vous.

Méfiez-vous... DE VOUS-MÊME

- Si vous croyez vous être égaré, ne vous affolez pas. La panique est toujours mauvaise conseillère. Concentrez-vous sur les moyens de vous en sortir, c'est plus utile.
- Ménagez vos forces : votre énergie est votre plus précieuse ressource et vous en aurez grandement besoin.
- Conservez votre chaleur pour éviter l'hypothermie : abritez-vous du vent et de la pluie, si possible, et essayez de vous garder au sec. La fumée d'un feu aidera les chercheurs à vous repérer et sa chaleur pourrait vous sauver.
- Si vous ne savez pas dans quelle direction aller, restez sur place, ménagez vos forces, rendez-vous visible et attendez les secours.



2001-11-07 14:06

Coordonnées des bureaux de la sécurité civile du Québec

Direction des opérations territoriales de la sécurité civile

2525, boulevard Laurier, 6e étage
Tour des Laurentides
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2
Téléphone : (418) 646-7950
Télécopie : (418) 646-5427

Direction régionale de Montréal

35, rue Port-Royal Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Téléphone : (514) 873-1300
Télécopie : (514) 873-1397

Direction régionale de Laval, Lanaudière et Laurentides

35, rue Port-Royal Est, bureau, 5.08
Montréal (Québec) H3L 3T1
Téléphone : (514) 873-1300
Télécopie : (514) 873-1397

Bureau régional de Saint-Jérôme

85, rue de Martigny, local 4.39
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8
Téléphone : (450) 569-7565
Télécopie : (450) 569-7564

Bureau régional de Joliette

150, rue Saint-Paul, Rez-de-Chaussée
Joliette (Québec) J6E 5G3
Téléphone : (450) 757-7996
Télécopie : (450) 757-7993

Direction régionale de la Montérégie et de l'Estrie

165, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6S9
Téléphone : (450) 346-3200
Télécopie : (450) 346-5856

Direction régionale de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Nunavik

1122, chemin St-Louis, bureau 200
Sillery (Québec) G1S 1E5
Téléphone : (418) 643-3244
Télécopie : (418) 644-2080

Bureau régional de Baie-Saint-Paul

4, rue Place de l'Église, C.P. 3700
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 3B6
Téléphone : (418) 435-2530
Télécopie : (418) 435-2666

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

70, rue Saint-Germain Est, bureau 110
Rimouski (Québec) G5L 7J9
Téléphone : (418) 727-3589
Télécopie : (418) 727-3643

Bureau régional de Gaspé

96, Montée Sandy Beach, bureau 1.02
Gaspé (Québec) G4X 2W4
Téléphone : (418) 360-8097
Télécopie : (418) 360-8098

Direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

3950, boulevard Harvey, RC-01
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : (418) 695-7872
Télécopie : (418) 695-7875

Bureau régional de Sherbrooke

200, rue Belvédère Nord, bureau 3.03
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3631
Télécopie : (819) 820-3945

Bureau régional de Baie-Comeau

625, boulevard Laflèche, bureau 1.807
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 295-4903
Télécopie : (418) 295-4092

Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

170, rue de l'Hôtel de Ville, bureau 3.220
Hull (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3737
Télécopie : (819) 772-3954

Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

4000, rue Louis-Pinard
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4L9
Téléphone : (819) 371-6703
Télécopie : (819) 371-6983

Bureau régional de Rouyn-Noranda

170, avenue Principale, bureau 205
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : (819) 763-3636
Télécopie : (819) 763-3285



2002-12-10 10:42

Québec

© Gouvernement du Québec, 2001